

Université du Québec à Montréal, Département de science politique
Session d'automne 2019

CPS 2000 Rédaction en communication politique
Groupe 50 : vendredi, 9 h 30 à 12 h 30
Groupe 51 : vendredi, 14 h à 17 h

Professeur : Guy-Philippe Wells
Courriel : wells.guy-philippe@uqam.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous

Descriptif et objectifs de formation du cours CPS 2000

Ce cours atelier vise l'apprentissage, la pratique et la maîtrise des techniques relatives à la rédaction de documents et de messages mettant en scène la communication politique à l'intérieur de l'espace public.

L'étudiant sera amené à se familiariser avec les contextes de l'intervention politique et à développer des habiletés de rédaction en lien avec des forums politiques tels que : l'assemblée publique partisane ; la campagne électorale ; la présentation publique ou médiatique d'une réforme, d'un programme, d'une plate-forme ou d'un texte de loi et un événement spécial (cérémonie, conférence, gala, etc.).

Pour ce qui est des objectifs, ce cours atelier vise l'apprentissage des règles de rédaction qui constituent les divers formats discursifs de la communication politique destinés à être diffusés auprès de publics différenciés (partisans, citoyens, indécis, journalistes ou chroniqueurs politiques) dans un contexte électoral et de gouvernance (diffusion des priorités sociopolitiques mises à l'ordre du jour politique ou partisan).

Ces formats sont, entre autres, le discours politique, les textes d'introduction et de conclusion de débats politiques, l'allocution ou la déclaration politique, le slogan, la publicité électorale et partisane, le dépliant d'information politique, la plateforme électorale, gouvernementale et programmatique, le dossier de presse.

Méthode pédagogique

- Exposés magistraux
- Exercices et travaux pratiques de rédaction en communication politique
- Analyse de situation en communication politique
- Diffusion de documents vidéo et audio
- Questions, échanges et débats avec les étudiants sur les thèmes et apprentissages abordés pendant le cours
- Chaque cours débutera par une période de discussion sur l'actualité politique

Contenu et calendrier du cours CPS 2000

Séance 1 : 6 septembre

- Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation
- Présentation des notes de cours CPS 2000
- Élection d'un R.G.C. et entente sur les modalités d'évaluation
- Présentation des analyses de discours (**TP 1**), à remettre à la **séance 6**

Séance 2 : 13 septembre

- Présentation de différentes formes de communications politiques :
 - le discours politique
 - le communiqué de presse
 - le dossier de presse : présentation d'une réforme, d'une politique, d'un programme ou d'un texte de loi, d'un événement spécial (cérémonie, conférence, gala, etc.)
 - la fiche argumentaire
 - les chroniques parlementaires
 - la plateforme électorale
 - le slogan
 - la publicité
- Règles de base en communication politique en lien avec ces différentes formes de communication politique

Séance 3 : 20 septembre

- Éléments et techniques de discours
- Exercice : rédaction d'un discours politique d'une minute

Séance 4 : 27 septembre

- Le communiqué de presse
- Exercice : rédaction d'un communiqué de presse en équipe

Séance 5 : 4 octobre

- Analyse en classe des communiqués rédigés à la séance précédente
- Préparation à l'évaluation en classe
- Exercice : rédaction d'une nouvelle radio

Séance 6 : 11 octobre

- **Évaluation en classe (TP2)** : rédaction d'un discours politique et d'un communiqué de presse (= 20 % de la note finale)
- **Évaluation** : Remise des analyses de discours (**TP 1**) (= 20 % de la note finale)

Séance 7 : 18 octobre

- Visite sur le plateau d'une émission d'affaires publiques ou d'un débat politique (cette séance peut être placée plutôt à la séance 4 ou 5, selon le sujet du débat, les invités et leur pertinence quant au contenu du cours)
- Exercice : rédaction d'un texte d'analyse suite à la visite. (1 page)

Séance 8 : 25 octobre

- Semaine de lecture

Séance 9 : 1er novembre

- Le dossier de presse et la constitution d'un dossier de presse : présentation d'une réforme, d'une politique, d'un programme ou d'un texte de loi, d'un événement spécial (cérémonie, conférence, gala, etc.)
- **Évaluation TP 3** : travail pratique 3 : constitution d'un dossier de presse. À remettre à **séance 12** (= 30 % de la note finale)

Séance 10 : 8 novembre

- La période de questions à l'Assemblée nationale du Québec, à la Chambre des communes du Canada et dans d'autres instances parlementaires à travers le monde
- Les chroniques parlementaires
- Exercice : une période de questions à Québec

Séance 11 : 15 novembre

- Plate-forme électorale, débat, slogan et publicité
- La fiche argumentaire
- Présentation du **TP4** : travail pratique 4 : plateforme électorale. À réaliser en équipe de 3 personnes maximum et à remettre à la **séance 15** (= 30 % de la note finale)

Séance 12 : 22 novembre

- Tutorat : encadrement TP4
- **Évaluation TP3** : remise du dossier de presse

Séance 13 : 29 novembre

- Remise du **TP3** : le dossier de presse
- La communication politique et Internet

Séance 14 : 6 décembre

- Présentation des dossiers de presse
- Tutorat : encadrement TP4 avec les équipes

Séance 15 : 13 décembre

- **Évaluation TP4** : remise du travail écrit sur la plate-forme électorale et présentation d'un discours sur cette plate-forme

Modalités d'évaluation des travaux du cours CPS 2000

L'évaluation des apprentissages du cours CPS 2000 se fonde sur 4 travaux, valant :

- TP1 : 20 % de la note finale = Deux analyses de discours remises à la séance 6.
- TP2 : 20 % de la note finale = Un travail de rédaction en classe à la séance 6.
- TP3 : 30 % de la note finale = constitution d'un dossier de presse. À remettre à la séance 13.
- TP4 : 30 % de la note finale = plateforme électorale. À réaliser en équipe de 3 personnes maximum et à remettre à séance 15. (20 % sur le document, 10 % sur la présentation).

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de chacun des travaux seront communiqués durant la session. Cependant, les critères généraux suivants seront appliqués pour tous :

Qualité de la communication politique commandée par le professeur et rédigée par l'étudiant :

- Respect de la commande : bonne compréhension du format de la communication politique commandée, de ses caractéristiques (incluant le respect de la longueur du texte), objectifs, du contexte de diffusion, du public cible. Qualité de l'argumentation et compréhension du sujet = 70 %
- Clarté et cohérence du texte = 30 %
- Qualité de la langue écrite (grammaire et syntaxe). Pour chaque analyse de discours (TP 1) : moins 0,2 point pour chaque faute de grammaire et de syntaxe jusqu'à concurrence de 10 fautes de grammaire (moins 2 points) et 10 fautes de syntaxe (moins 2 points). Pour l'évaluation en classe (TP2) : moins 0,2 point pour chaque faute de grammaire et de syntaxe jusqu'à concurrence de 10 fautes de grammaire (moins 2 points) et 10 fautes de syntaxe (moins 2 points). Pour le dossier de presse (TP3) : moins 0,3 point pour chaque faute de grammaire et de syntaxe jusqu'à concurrence de 10 fautes de grammaire (moins 3 points) et 10 fautes de syntaxe (moins 3 points). Pour la plate-forme électorale (TP4) : moins 0,3 point pour chaque faute de grammaire et de syntaxe jusqu'à concurrence de 10 fautes de grammaire (moins 3 points) et 10 fautes de syntaxe (moins 3 points).

Présence obligatoire des étudiants aux séances du cours CPS 2000

Dans le cadre des 15 séances du cours atelier CPS 2000, la présence des étudiants est obligatoire :

1) Pour participer activement et réaliser les travaux pratiques non notés en classe (ateliers de rédaction) qui visent et permettent une mise en pratique et une bonification constante des techniques de rédaction en communication politique enseignées pendant le cours (commande, rédaction et livraison des textes) = accroissement significatif de la qualité des travaux sujets à l'évaluation.

2) Pour ne pas retarder la progression des apprentissages des autres étudiants.

Chaque absence du cours sera pénalisée à raison de moins deux points, dont le total sera déduit sur la note finale de l'étudiant.

Bibliographie

Bélanger, André-J. 1995. *La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes*. Hermès no 17-18, Paris: CNRS éditions, pp. 127-143.

Disponible à :

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15213/HERMES_1995_17-18_127.pdf?sequence=1

Bernier, Marc-François et coll. 2005. *Pratiques novatrices en communication publique : journalisme, relations publiques et publicité*. Presses de l'Université Laval, 186 p.

Blumler, Jay G. et Dennis Kavanagh. 1999. *The Third Age of Political Communication: Influences and Features*. *Political Communication*, 16:3, pp. 209-230.

Disponible à :

<http://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/doi/abs/10.1080/105846099198596#preview>

Boily, Lise et Marcel A. Chartrand. 2012. *Conjuguer avec les médias. Les défis inédits du relationniste*. Presses de l'Université Laval, 278 p.

Broquet, Hervé et coll. 2008. *100 discours qui ont marqué le 20^e siècle* ISBN 9782761727174.

Dagenais, Bernard. 1996. *La conférence de presse ou l'art de faire parler les autres*. Presses de l'Université Laval, 246 p.

Dagenais, Bernard. 1997. *Le Communiqué ou l'art de faire parler de soi*. Presses de l'Université Laval, 194 p.

Dahlgren, Peter. 2005. *The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation*. *Political Communication*, 22:2, pp. 147-162.

Disponible à :

<ftp://24.166.108.44/TAU/Political%20Communications/Dahlgren.pdf>

Dorion, Jacques et Jean Dumas. 2010. *Publicités à la carte : Pour un choix stratégique des médias publicitaires*. Presses de l'Université de Montréal, collection paramètres, 424 p.

Dumas Jean. 2007. *Séduire par les mots : Pour des communications publiques efficaces*. Presses de l'Université de Montréal, collection paramètres, 438 p.

Gingras, Anne-Marie (dir. publ.). 2003. *La Communication Politique : État des Savoirs, Enjeux et Perspectives*. Presses de l'Université du Québec, 308 p.

Maltais, Robert (dir. publ.) en collaboration avec Yvan Asselin, Pierre Brisson et André Parent. 2010. *L'écriture journalistique sous toutes ses formes*. Presses de l'Université de Montréal, collection paramètres, 140 p.

Maisonnette, Danielle. 2010. *Les relations publiques dans une société en mouvance*. Presses de l'Université du Québec, collection Communication — Relations publiques, 504 p.

Payette, Dominique et Anne-Marie Brunelle. 2007. *Le journalisme radiophonique*. Presses de l'Université de Montréal, collection paramètres, 176 p.

Ramat, Aurel. 2012. *Ramat de la typographie*. ISBN 9782981351302, 10^e édition.

Sormany, Pierre. 2011. *Le métier de journaliste*. ISBN 9782764621387, 3^e édition.

Wolton, Dominique. 1989. *La communication politique : construction d'un modèle*. Hermès no 4, Paris: CNRS éditions, pp. 27-42.

Disponible à :

http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15353/HERMES_1989_4_27.pdf?sequen

Notation des étudiants : Équivalences des notes en pourcentage

Appréciation de l'apprentissage	Notation littérale	Pourcentage
Excellent	A +	90% - 100 %
	A	85% – 90 %
	A -	80% – 85%
Très bien	B +	77 % – 80 %
	B	74 % – 77 %
	B –	70 % – 74 %
Bien	C +	67 % – 70 %
	C	65 % – 67 %
	C –	63 % – 65 %
Passable	D +	61 % – 63 %
	D	59 % – 61 %
Échec	E	0 % – 59 %

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

**Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;**
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.**

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.**
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.**

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.